



Proclamation

Fête St-Jean-Baptiste

Le Conseil de Ville m'ayant prié de proclamer JOUR DE FÊTE PUBLIQUE, pour que les citoyens en général puissent participer à la célébration de la fête St-Jean-Baptiste, je me rends par les présentes à cette demande avec plaisir et j'invite respectueusement les citoyens à observer ce jour-là comme tel.

H. LAPORTE,
Maire.

CABINET DU MAIRE,
HÔTEL-DE-VILLE,
Montréal, 14 juin 1905.

RUE COWAN

Effacement de lignes homologuées, de la rue de Fleurimont à la rue Comte, dans le quartier Saint-Denis de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à aucun des Honorable Judges de la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la chambre No 31, au Palais de Justice de cette Cité, MARDI, le ONZIÈME jour de JUILLET prochain, à DIX heures et DEMIE de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué du quartier St-Denis, de ladite Cité, soit modifié en effaçant les lignes homologuées de la rue Cowan, de la rue de Fleurimont à la rue Comte; tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
Procureurs de la Cité de Montréal.

HÔTEL-DE-VILLE,
Montréal, 15 juin 1905.

Rue Saint-Timothee

Effacement de ligne homologuée (côté ouest), de la rue Lagachetière à la rue Dorchester, dans le quartier Saint-Jacques de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à aucun des Honorable Judges de la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant en la chambre No 31, au Palais de Justice de cette Cité, MARDI, le ONZIÈME jour de JUILLET prochain, à DIX heures et DEMIE de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué du quartier St-Jacques de la Cité, soit modifié en effaçant la ligne homologuée de la rue St-Timothee (côté ouest), de la rue Lagachetière à la rue Dorchester. — tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
Procureurs de la Cité de Montréal.

HÔTEL-DE-VILLE,
Montréal, 15 juin 1905.



Proclamation

St. Jean Baptiste Day

The City Council having requested me to proclaim A PUBLIC HOLIDAY, in order that the citizens generally may participate in the celebration of St. Jean-Baptiste Day, I hereby acquiesce thereto with pleasure, and the citizens are respectfully invited to observe that day as such.

H. LAPORTE,
Mayor.

MAYOR'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, June 14th, 1905.

COWAN STREET

Erasure of homologated lines, from de Fleurimont Street to Comte Street, in the St. Denis Ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned attorneys and counsel, present to any of the Honorable Judges of the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in room No. 31 of the Court-House of this City, on TUESDAY, the ELEVENTH day of JULY next, at HALF past TEN o'clock in the forenoon, or as soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of the St. Denis Ward of the said City be modified by erasing the homologated lines of Cowan street, from de Fleurimont street to Comte street, as indicated on the plan to be filed with said petition.

L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
Attorneys for the City of Montreal.

CITY HALL,
Montreal, 15th June, 1905.

St. Timothy St.

Erasure of homologated line (west side), from Lagachetière Street to Dorchester Street, in the St. James Ward of the City of Montreal.

PUBLIC NOTICE.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned attorneys and counsel, present to any of the Honorable Judges of the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in room No. 31 of the Court-House of this City, on TUESDAY, the ELEVENTH day of JULY next, at HALF past TEN o'clock in the forenoon, or as soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of the St. James Ward, of the said City, be modified by erasing the homologated line of St. Timothy street (west side), from Lagachetière street to Dorchester street, as indicated on the plan to be filed with said petition.

L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
Attorneys for the City of Montreal.

CITY HALL,
Montreal, 15th June, 1905.